

[Visualiser l'article](#)

Dauphine-PSL : filiale à Dakar, projets à Londres ; « augmenter les effectifs des filières sélectives »



El Mouhoub Mouhoud - © Université PSL

Écoutez cet article

L'Université Dauphine-PSL prévoit de créer une filiale à Dakar en partenariat avec une école de commerce sénégalaise, BEM, annonce son président El Mouhoub Mouhoud, lors d'un entretien à News Tank, le 12/10/2023. « Cela prendra la forme d'une joint-venture entre nos deux institutions. Nous concrétiserons cela au cours de l'année 2023-2024 pour une ouverture possible à la rentrée 2024. »

À Londres où l'université dispose d'un campus, elle a obtenu la reconnaissance de l'Office for students (régulateur britannique de l'enseignement supérieur). « Grâce à notre intégration dans PSL, nous faisons partie des 37 universités mondiales dont les diplômés accèdent directement au marché du travail britannique (visa High potential individual). Cela nous autorise un déploiement de notre offre en licence et master. »

En France, la double licence IA et science des organisations, ouverte en 2022, bénéficie d'une « attractivité incroyable, avec en particulier 50 % d'étudiantes admises », dit le président. Il regrette de ne pouvoir proposer ce cursus qu'à 30 étudiants : « Cela illustre l'équilibre bas de l'ESR français que je déplore. D'une part une vision ultra-malthusienne des filières sélectives de certaines grandes écoles et d'autre part une vision conservatrice des filières de masse à l'université, sous-dotées et qui sélectionnent par l'échec tout particulièrement en licence. »

Il appelle l'État à aider des établissements comme Dauphine et ceux de PSL à « développer un modèle universitaire qui tire le système vers le haut ».

Un second volet de cet entretien portera sur le modèle économique de Dauphine-PSL.

« La situation géopolitique nous oblige à revoir la stratégie initiale à Tunis »

Dans vos priorités lors de votre élection figurait l'international. Où en êtes-vous ?

Globalement, nous avons mis en oeuvre 70 % du programme prévu, en trois ans de mandat, sans compter la gestion de la crise Covid et des travaux du nouveau campus.

S'agissant de l'international, comme annoncé, nous avons revisité nos accords pour nous concentrer sur ceux qui ont un impact réel sur la recherche, la formation et la mobilité étudiante sortante et entrante. Leur nombre est passé de 300 à 150.

Nous nous sommes aussi concentrés sur nos campus en propre à Tunis et Londres.

En Tunisie, la situation géopolitique nous oblige à revoir la stratégie initiale. L'idée d'en faire un hub régional entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne est contrariée par le durcissement des barrières à la mobilité des étudiants internationaux.

Tunis restera un hub pour les pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Notre politique de coopération universitaire avec les pays d'Afrique subsaharienne se poursuivra sous la forme d'une présence sur place, en créant par exemple une filiale à Dakar en partenariat avec une école de commerce sénégalaise, BEM avec laquelle nous disposons déjà d'un MBA .

Cela prendra la forme d'une joint-venture entre nos deux institutions. Nous concrétiserons cela au cours de l'année 2023-2024 pour une ouverture possible à la rentrée 2024.

Et à Londres ?

À Londres, nous avons obtenu la reconnaissance de l'Office for students (régulateur britannique de l'enseignement supérieur). Grâce à notre intégration dans PSL, nous faisons partie des 37 universités mondiales dont les diplômés accèdent directement au marché du travail britannique (visa High potential individual). Cela nous autorise un déploiement de notre offre en licence et master.

Nous offrirons ainsi :

- Un nouveau master en 2024 avec City university of london en « Peace studies » and conflict transformation, qui a été créée par Dauphine depuis 2012 et combine les compétences en recherches opérationnelles et computer science d'une part et celles des relations internationales et de la philosophie de la paix d'autre part.
- Un master en finance quantitative.

- La double licence IA et science des organisations ouverte en France en 2022 suivra à Londres.

Londres deviendra ainsi notre base d'attractivité internationale en direction du monde asiatique et nord-américain notamment. Nous en avons changé la gouvernance : un directeur managérial et un Dean académique (professeur de droit comparé) ont été recrutés.

Vous annonciez aussi vouloir gouverner en vous appuyant sur la recherche de vos laboratoires internes. Cela s'est-il concrétisé ?

Nous avons organisé une série de six sessions plénières d'un séminaire baptisé « Agir » (Action de la gouvernance initiée par la recherche) sur des thématiques comme l'environnement et la transition écologique ; l'efficacité des dépenses publiques dans la transition écologique ; la sélection à l'entrée ; l'égalité des chances ; les enjeux de la formation à la transition écologique... Ouvert à toute la communauté universitaire en présentiel et en ligne, il est très suivi et les réflexions sont ensuite utilisées dans notre stratégie.

Nous réfléchissons à la manière d'amplifier notre programme « Égalité des chances » en nous basant sur les travaux des chercheurs. Nous avons aussi mobilisé les chercheurs du laboratoire d'informatique (Lamsade) sur plusieurs enjeux comme la gestion des flux du Crous , ou encore la cinématique des travaux immobiliers pour trouver des critères équitables en site occupé. Ils ont ainsi trouvé une plus grande adhésion des communautés.

« Développer un modèle universitaire qui tire le système vers le haut »

Quels sont vos enjeux en matière de formation ?

La double licence IA et science des organisations, ouverte en 2022, a reçu 1600 candidatures pour 30 places pour sa première année d'existence. En 2023, Dauphine a comptabilisé 2650 demandes pour 30 places.

C'est une attractivité incroyable, avec en particulier 50 % d'étudiantes admises. Quand on regarde toutes les expériences de ce type, comme les CPES , on constate que les doubles compétences et la pluridisciplinarité permettent d'améliorer l'attractivité des filières scientifiques auprès des jeunes femmes.

Ces cursus ont une utilité sociale très importante. Les proposer à 30 étudiants seulement est frustrant. Cela illustre l'équilibre bas de l'ESR français que je déplore : d'une part une vision ultra-malthusienne des filières sélectives de certaines grandes écoles et d'autre part une vision conservatrice des filières de masse à l'université, sous-dotées et qui sélectionnent par l'échec tout particulièrement en Licence.

Que proposez-vous ?

Nous pouvons développer un modèle universitaire qui tire le système vers le haut avec :

- Davantage de sélection dans les filières de masse en baissant les effectifs et en augmentant très substantiellement les dotations par étudiants.

- Augmenter les effectifs dans les filières sélectives sans réduire la qualité, car les non admis sont aussi bons que les admis, et mettre des ressources supplémentaires en E-C , Biatss et m 2 dans ces filières.

Le débat que nous avons essayé de lancer au niveau national, dans une tribune publiée dans « Le Monde » avec mon collègue Miquel Oliu-Barton, n'a pas encore pris à notre connaissance.

Pourtant, c'est une idée de bon sens une politique malthusienne est inefficace aujourd'hui qui fait son chemin.

À votre échelle, que pouvez-vous faire ?

Au niveau de l'Université PSL nous avons suggéré dans le cadre d'un séminaire de réflexion d'augmenter par exemple les effectifs de 15 %, soit 3000 étudiants de plus. On pourrait alors créer des nouvelles formations, élargir l'offre, avec un bachelor ingénieur-manager et la création d'une School of engineering de PSL.

L'État devrait nous aider à faire cela. Nous sommes prêts à chercher des ressources propres pour y arriver, mais l'État doit accompagner ce processus.

Augmenter la marge dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche qui ont déjà fait leurs preuves peut être, dans certains cas, plus efficace que de démarrer de zéro avec certaines institutions privées novices dans le secteur académique.

Le coût marginal pour la collectivité peut être plus faible.

Vous vouliez développer les thèses « binomées » : où en êtes-vous ?

Le fait de rechercher des ressources propres permet de lancer des choses sans attendre les subventions de l'État. Mais l'État doit s'en servir comme un levier pour accompagner ces projets innovants utiles au monde socio-économique et au monde académique.

Nous en avons ainsi financé deux paires et surtout PSL a prolongé le concept en prévoyant des contrats doctoraux fléchés sur des contrats de doctorats binomés.

J'en suis ravi, d'autant plus que PSL offre une complémentarité incroyable entre disciplines.



El-Mouhoub Mouhoud

- Président @ Dauphine - PSL
- Professeur des universités en économie @ Dauphine - PSL

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis décembre 2020

Dauphine - PSL

Président

Depuis 2006

Dauphine - PSL

Professeur des universités en économie

2016 - novembre 2020

Dauphine - PSL

Vice-Président Enseignants-Chercheurs, Economiste

1995 - 2007

Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon

Conseiller scientifique du Commissariat Général du Plan

1998 - 2006

Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Création et direction du Centre d'économie de Paris Nord

Établissement & diplôme

N.c. - 2004

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation (2017-2022)

Agrégation des facultés de sciences économiques

N.c. - 1991

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Doctorat en économie

Chargement en cours

Fiche n° 42100, créée le 03/12/2020 à 18:21 - MàJ le 06/05/2021 à 16:04



Dauphine-PSL : « Les ressources propres d'un établissement sont vertueuses pour l'État » (E.M. Mouhoud)



El Mouhoub Mouhoud - © Dauphine-PSL

« Selon notre comptabilité analytique, si nous ne pouvions pas compter sur nos 45 % de ressources propres, la dotation par étudiant serait deux fois plus faible. Elle est de 12 000 € à 13 000 € en moyenne alors qu'elle serait de 6 000 € à 7 000 € sans les ressources propres », indique El Mouhoub [Mouhoud](#), président de l'Université Paris-Dauphine-PSL, à News Tank, le 12/10/2023.

Après avoir évoqué son bilan et les projets de l'établissement dans un premier volet de l'entretien, il aborde ici les enjeux budgétaires.

« La qualité de l'encadrement offert aux étudiants a pour conséquence des taux d'insertion professionnelle comparables voire meilleurs que ceux des grandes écoles. Les ressources propres d'un établissement sont vertueuses pour l'État.

Celui-ci doit donc nous aider en les considérant comme des leviers pour aller plus loin dans nos projets de développement. Je regrette le discours paradoxal qui consiste à dire que la recherche de ressources propres est bonne mais, dans les faits, quand il s'agit d'aider les établissements on pare au plus pressé. »

Les ressources propres de Dauphine-PSL proviennent d'abord de l'apprentissage, ensuite de la formation continue et pour 10 % des droits d'inscription.

« Chercher des ressources propres demande des efforts et des moyens, car celles-ci ne sont pas acquises. Nos personnels font beaucoup d'efforts pour cela, il faut des dispositifs pour aller les chercher », souligne El Mouhoub Mouhoud.

L'établissement a d'ailleurs mis en place une prime d'incitation pour la recherche de fonds en faveur des personnels chargés de convaincre les entreprises de financer le reste à charge en matière d'apprentissage.

Droits de scolarité : « Aucun impact de la nouvelle grille sur la sélectivité »

Depuis la rentrée, Dauphine-PSL applique une nouvelle grille de droits de scolarité en fonction des revenus des parents.

« Au-dessus de 80 000 € à 100 000 € de revenu brut global des parents, tout le monde payait la même chose. C'était insupportable, alors que nous avons une dispersion des revenus énorme à Dauphine, avec des familles qui vont au-delà de 160 000 € », expose El Mouhoub Mouhoud.

Il décrit le nouveau dispositif :

- « Nous avons ajouté des tranches pour les familles dont le revenu brut global est supérieur à 140 000 € et à 160 000 € par an et corrigé les effets de seuils.
- Tout l'effort supplémentaire est porté par les plus aisés qui paient au maximum 9 000 € ce qui reste dérisoire par rapport aux grandes universités internationales ou aux écoles de commerce et 60 % des étudiants bénéficient d'une baisse.
- Nous avons plafonné à 9 000 € en master, cela nous semble raisonnable. Nous sommes une université de recherche publique et nous ne voulons pas entrer dans un modèle de droits d'inscription exorbitants. L'effet redistributif est ce que nous recherchons. »

« Un modèle progressiste »

Quel bilan tire-t-il ? « Cela n'a eu aucun impact sur la sélectivité. Pour le budget de l'université, cela représente 300 k€ de plus, mais ce n'était pas l'objectif. L'enjeu c'est la correction des inégalités et la redistribution. Nous croyons à la modularité en fonction des revenus des parents. »

« Notre modèle est progressiste. Il nous donne les moyens d'exonérer les étudiants qui en ont besoin, d'avoir un programme égalité des chances qui marche, de relever les dotations par étudiants. »

« Je suis pour des droits d'inscription modulés en fonction des revenus des familles à l'université. On ne peut continuer à dire que c'est à la fiscalité de corriger les inégalités. L'impôt ne corrige pas les inégalités depuis les dernières décennies. »

1 500 étudiants en apprentissage

Interrogé sur sa vision de l'apprentissage, El Mouhoub Mouhoud le « défend à l'université ».

« Nous avons 1500 étudiants en apprentissage. C'est un facteur d'intégration incroyable sur le marché du travail et de non-déclassement des étudiants. C'est aussi un facteur de réduction des discriminations à l'embauche ; quelle que soit leur origine des étudiants, les compétences sont révélées dans l'action. »

« Il faut, bien entendu, faire attention aux effets d'aubaine liés au financement des contrats par France Compétences, mais je mets en garde contre les mesures comptables de court terme qui pourraient avoir des conséquences dynamiques négatives.

Il faut aussi prendre garde à ce qu'il n'y ait pas d'effet d'éviction ou que ce ne soient pas les étudiants de familles les plus aisées qui bénéficient le plus de l'apprentissage. »

« Des conséquences désastreuses si l'État prélevait sur le fonds de roulement »

« Comme beaucoup d'universités, nous sommes inquiets des prélèvements des moyens sur les fonds de roulement. À Dauphine, il est totalement gagé sur nos travaux et notre emprunt pour financer une partie de ceux-ci. Si l'État devait prélever sur celui-ci, cela aurait des conséquences désastreuses. Dans une période de taux d'intérêt positifs, cela entraînerait une augmentation mécanique de la charge et du volume de notre dette », poursuit El Mouhoub Mouhoud.

Dauphine-PSL est engagée dans un projet immobilier dont l'investissement est de 157 M€ et qui repose sur deux étapes :

- la construction d'un nouveau bâtiment prévu pour 2023-2024 ;
- la rénovation de l'ensemble de l'université d'ici 2027.

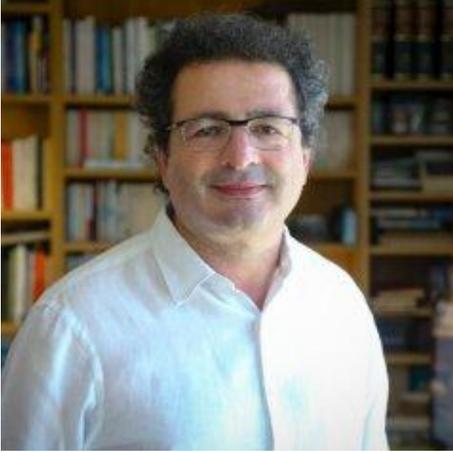
Sylvie Retailleau , ministre de l'ESR s'est montrée rassurante en indiquant que les fonds de roulement gagés sur l'investissement ne seront pas concernés par ces mesures nouvelles.

Néanmoins, prévient El Mouhoub Mouhoud, « en attendant, nous sommes obligés de présenter un budget en déficit correspondant aux mesures non compensées ».

L'impact des mesures Guérini

En effet, les mesures dites « Guérini » en faveur des fonctionnaires (point d'indice, prime énergie, prime inflation) modifient la donne pour Dauphine, d'autant plus qu'elle les applique également à ses contractuels.

« Nos budgets sont généralement en équilibre. Mais en 2022-2023 et 2023-2024, le déficit a été équivalent au montant des mesures non compensées par l'État. Nous avons des contractuels Biatss et enseignants auxquels nous appliquons les mesures décidées pour les fonctionnaires : le surcoût est donc important pour nous. »



El-Mouhoub Mouhoud

- Président @ Dauphine - PSL
- Professeur des universités en économie @ Dauphine - PSL

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis décembre 2020

Dauphine - PSL
Président

Depuis 2006

Dauphine - PSL
Professeur des universités en économie

2016 - novembre 2020

Dauphine - PSL

Vice-Président Enseignants-Chercheurs, Economiste

1995 - 2007

Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon

Conseiller scientifique du Commissariat Général du Plan

1998 - 2006

Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Création et direction du Centre d'économie de Paris Nord

Établissement & diplôme

N.c. - 2004

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation (2017-2022)

Agrégation des facultés de sciences économiques

N.c. - 1991

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Doctorat en économie

Chargement en cours

Fiche n° 42100, créée le 03/12/2020 à 18:21 - MàJ le 06/05/2021 à 16:04



Dauphine - PSL